



Madame Adina-Iona Vălean

Commissaire européenne en charge du transport

Commission européenne

200 rue de la Loi

1049 Bruxelles

Belgique

Le 29 AVR. 2021

Madame la Commissaire,

Dans le cadre de la consultation publique sur la révision du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) ouverte jusqu'au 5 mai, nous souhaitons à nouveau vous faire part des réflexions communes portées par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération et le Grand Port Maritime de La Rochelle, qui viennent renforcer celles déjà transmises en juillet 2019.

Pour le RTE-T, les dimensions de décarbonation, de transformation numérique et de résilience, dans une approche globale du système de transport, sont importantes. Mais l'amélioration de la qualité du réseau et de son efficacité constitue également un enjeu majeur afin de permettre son utilisation optimale et favoriser l'accès et le développement de services de transport plus respectueux de l'environnement.

Les échanges maritimes européens et internationaux tendant à se massifier, il convient en particulier de mieux prendre en compte au sein du réseau central les ports en eau profonde aptes à accueillir des navires de toute taille et susceptibles de poursuivre cette massification sur l'ensemble de la chaîne logistique terrestre, notamment via un report modal vers le ferroviaire. Il est ainsi essentiel de traiter le sujet des nœuds de transport, de reconnaître le caractère transfrontalier des ports, et en particulier de favoriser une parfaite synergie entre corridors RTE-T et corridors de fret ferroviaire.

La volonté par ailleurs récemment affichée d'adaptation des infrastructures du RTE-T aux besoins en matière de mobilité militaire, dans une logique de dualité d'usage civil et militaire, est également un élément structurant.

En vue d'améliorer la coordination et la cohérence entre deux instruments de la politique européenne en matière d'infrastructures de transport, nous appelons de nos vœux

l'alignement des tracés des corridors du réseau central RTE-T sur ceux des corridors de fret ferroviaire et une meilleure prise en compte des enjeux de mobilité militaire.

Actuellement identifié sur le réseau global, le Port de La Rochelle, en eau profonde et situé au cœur de la façade atlantique, fait partie du Corridor de fret ferroviaire atlantique, ce qui lui a permis de poursuivre le développement de sa part modale de pré et post acheminement ferroviaire (+ 80% depuis 2007). Il n'est cependant pas suffisamment soutenu dans ses investissements, via le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe, alors qu'il ambitionne de passer de 15% à 20% la part modale ferroviaire.

Dans le domaine de la mobilité militaire, le Port de La Rochelle est également un maillon essentiel de la performance logistique, comme en témoigne la vaste opération de relève des troupes américaines et de transit de leur matériel en Europe qui s'est réalisée durant l'été 2020 (opération *Mousquetaire*).

En outre, le Port de La Rochelle remplit d'ores-et-déjà nombre d'exigences définies dans les lignes directrices RTE-T et qui lui permettront de respecter l'échéance de 2030 définie pour les ports du réseau central. Exemple en matière de développement durable et de décarbonation, résolument inscrit dans les démarches d'innovation et de digitalisation, il contribue activement en particulier aux côtés de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à l'objectif d'atteinte d'une neutralité carbone sur ce territoire à l'horizon 2040. En 2020, dans un contexte de pandémie, il s'est affirmé comme un port logistique essentiel, garantissant le bon fonctionnement de l'approvisionnement en marchandises à destination des entreprises et de la population.

Pour toutes ces raisons, dans le cadre de la révision du RTE-T, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération et le Grand Port Maritime de La Rochelle s'associent pour vous demander l'alignement des corridors du réseau central avec les corridors de fret ferroviaire, et de ce fait, le transfert du Port de La Rochelle du réseau global RTE-T au réseau central, pleinement en adéquation avec la stratégie européenne de transports et le rôle de ce port sur la façade atlantique.


Vous remerciant du soutien que vous voudrez bien apporter à cette démarche commune, nous vous prions d'agréer, Madame la Commissaire, l'assurance de notre haute considération.

Alain Rousset



Président de la
Région Nouvelle-
Aquitaine

**Dominique
Bussereau**



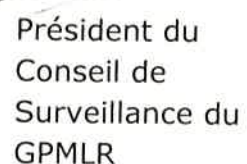
Président du
Département de la
Charente-Maritime

**Jean-François
Fontaine**



Président de la
Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

Thierry Hautier



Président du
Conseil de
Surveillance du
GPMLR